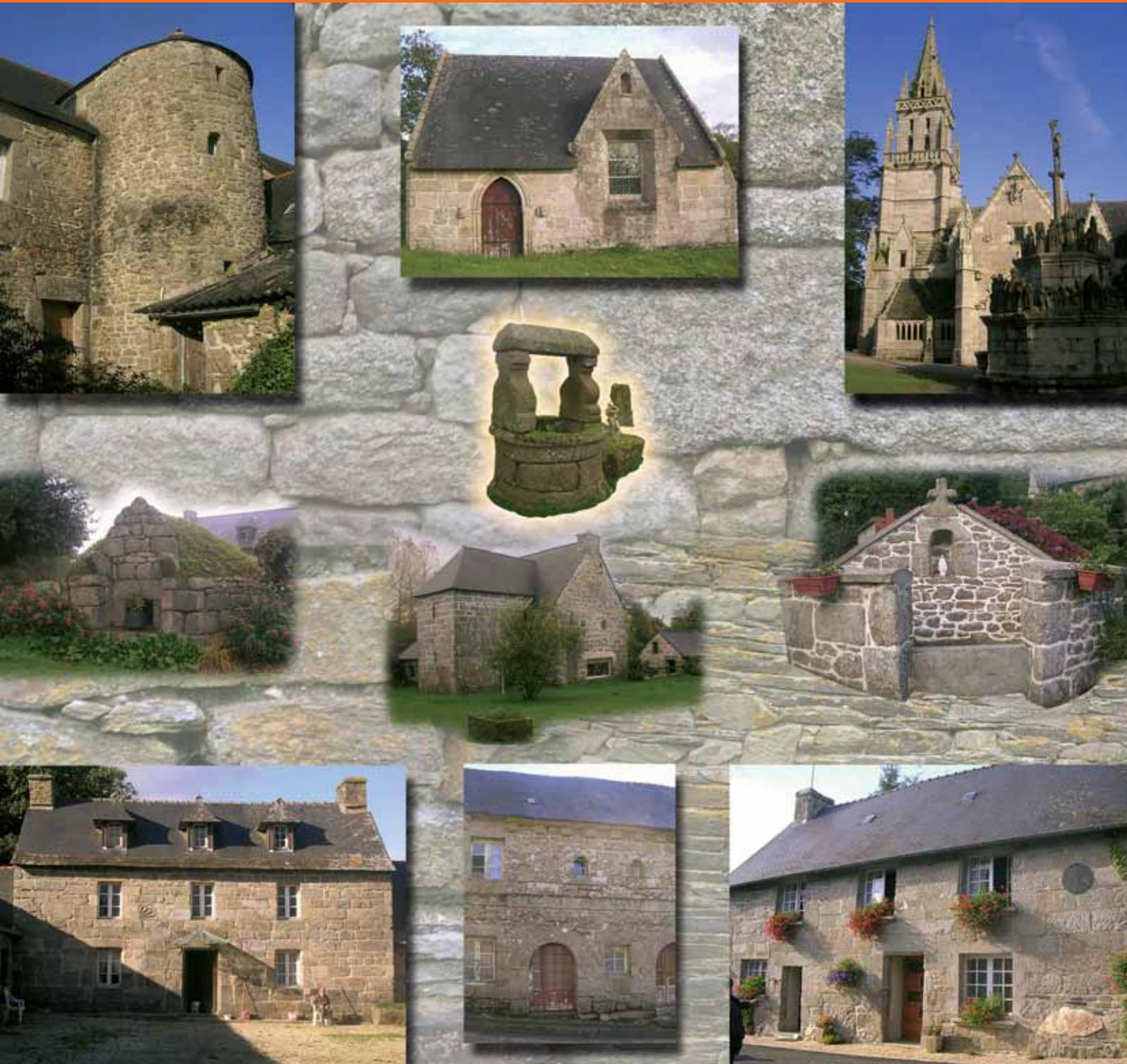




Bulletin d'informations communales

Kergrist-Moëlou

KERGRIST...



Janvier 2007 - N°12



Crêpes, boules, paniers garnis,
artisanat et animations de quartiers



“KERGRIST...”

NUMÉRO 12 - JANVIER 2007

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : Kergrist : pierres et architecture valorisées par un label

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction du journal, interview, mise en page : Roland Le Cam

Photos : Laurent Le Corre & Roland Le Cam - Photos équipes USK : Cédric Hénaff

Photos archives : Jean Kergrist - Photos bébés prêtées par les parents - Photos prêtées famille Moudic

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

En ce début d'année 2007, je voudrais vous présenter en mon nom et au nom du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de joie bonheur santé et réussite professionnelle et familiale.

Il y a un an nous formulions le vœu que notre école publique puisse garder ses trois classes. Cela ne s'est malheureusement pas réalisé puisqu'en septembre dernier un demi-poste a été supprimé. Les autorités départementales nous annoncent déjà la suppression programmée du demi-poste restant.



Kergrist-Moëlou n'est pas la seule commune visée par ces restrictions de moyens au service de son école, puisque toutes les écoles publiques du canton sont frappées par de tels projets.

En Centre-Bretagne, la situation se détériore d'année en année. Les antennes des services publics (La Poste, ANPE, le Trésor Public) de la santé (Médecins de garde) ne sont plus présentes ou du moins survivent péniblement.

C'est un handicap pour nos populations rurales, qui crée des inégalités, et qui n'incite pas l'implantation de nouveaux habitants ni de nouvelles activités sur notre territoire.

Les collectivités locales doivent sans cesse trouver des solutions de remplacement onéreuses à ce désengagement continu de l'Etat. Est-ce normal ?

Malgré tout la morosité ne doit pas s'installer, nous devons garder notre optimisme et nous battre en tout cas contre cette fatalité. Dans cet esprit je poursuivrai avec le conseil municipal à travailler en 2007 pour l'avenir de la commune.

L'arrivée de nouvelles familles fin janvier dans le lotissement pavillonnaire, auxquelles je souhaite la bienvenue, ne peut que nous encourager.

Martine Connan

Sommaire

| | |
|---|----|
| Le mot du Maire | 3 |
| Informations diverses..... | 7 |
| Rencontre avec Jean Kergrist | 8 |
| État civil..... | 10 |
| Un label pour notre commune | 10 |
| Le calendrier des fêtes..... | 11 |
| Job Moudic, lutteur Kergristois..... | 12 |
| Associations..... | 14 |
| Bébés Kergristois en 2006 .. | 16 |

27 juillet 2006

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec
le Maire ou un adjoint
est possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11



Repas des Anciens



Madame Le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2005 sur le prix de l'eau et la qualité du service public établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Côtes D'Armor ainsi que le rapport sur la qualité de l'eau établie par la DDASS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour les deux rapports

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - Exercice 2005

Madame le maire présente à l'assemblée le rapport établi par la CCKB concernant le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - année 2005.

À retenir que sur le plan technique l'année 2005 aura été une bonne année. Les tonnages d'ordures ménagères ont baissé sur l'ensemble du territoire de la CCKB contrairement à la tendance nationale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le rapport établi par la CCKB pour l'année 2005.

QUESTIONS DIVERSES

• Installations classées

« SA Volailles de PÉNALAN »

Madame le maire fait part à l'assemblée du projet d'installation classée présenté par la « SA Volailles de Pénalan » en vue d'être autorisé à actualiser les normes de rejet au milieu naturel et le plan d'épandage des boues de la station d'épuration. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable.

• M. SEVESTRE Jean François,

Madame le maire informe l'assemblée de la demande de M. Sevestre François, nouveau propriétaire au lieux-dit « Coat An Bars », de la maison occupée auparavant par M. et M^{me} LE MOULLEC

Georges et qui souhaiterait une autorisation pour l'installation de sa fosse sceptique sur le terrain communal.

Ce dossier est en cours de régularisation, le géomètre passera le 25 juillet prochain pour délimiter le terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Autorise M. Sevestre à faire ses travaux dans l'attente de la régularisation de la vente

- Autorise Madame le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

• Transport rural à la demande

Madame le maire fait part à l'assemblée du nouveau dispositif mis en place par La communauté de commune à partir du 1er septembre 2006, le transport rural à la demande. Ce service fonctionnera le mardi matin de 8h30 à 14h00, le mercredi de 8h30 à 18h30 et le vendredi de 13h à 18h30.

Tous les déplacements à l'intérieur de la communauté de commune seront pris en charge. Par contre pour les déplacements vers l'extérieur, ceux-ci s'effectueront par rabattement vers les lignes régulières de transport (arrêt bus du conseil général).

Pour réserver et tous autres renseignements, N° AZUR : 0 810 22 22 22

Le déplacement sera facturé 1 €.

Gratuit pour les enfants et les jeunes inscrits aux Centres de Loisirs sans hébergement et aux activités des bases nautiques. Dans ces cas précis, une carte sera nécessaire - A retirer auprès de M^{me} Guenegou à la CCKB - 02 96 29 18 18.

• Ligne à grande vitesse

Madame le maire fait part à l'assemblée de la demande du conseil régional qui souhaiterait l'avis des collectivités concernant le prolongement de la ligne à grande vitesse ferroviaire entre Connerré et Rennes. L'objectif étant de mettre Brest et Quimper à 3h de Paris.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, présente un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Conseils Municipaux

26 octobre 2006

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE VOIRIE 2006 et PRÉVISION VOIRIE 2007

Madame le Maire fait part à l'assemblée que la commission voirie s'est réunie lundi dernier et a approuvé les travaux réalisés sur l'année 2006. Le montant s'élève à 93 882,11 € TTC.

Par rapport au programme prévu, il reste les voies suivantes pour l'année 2007 : VC de Moustermeur, VC de la salle, une partie de la VC Boval, le parvis de la salle des fêtes...

À noter que des travaux non prévus ont été réalisés : VC Gouledic et travaux supplémentaires sur VC Kerfrezour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve la voirie 2006 pour un montant de 93 882,11 € TTC. Le conseil précise qu'une entrée de champ (de 6 m) sera réalisée par la commune et que les exploitants agricoles qui souhaitent une 2^e entrée devront prendre en charge le coût des buses (les cailloux seront fournis par la commune et la pose des buses sera faite par l'agent communal aidé de l'agriculteur). Le conseil décide de poursuivre le marché qui pourra être réajusté lors de l'élaboration du budget primitif 2007. Il est décidé de terminer la voirie définitive du lotissement.

LOTISSEMENT : le conseil souhaite que le prix de vente au m² soit revu à la baisse, il est actuellement de 9 € mais il serait préférable pour attirer les acheteurs de le fixer à 5 €.

INSEE

Madame le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population aura lieu du 18/01/2007 au 17/02/2007. L'INSEE alloue une dotation globale de 1565 € et préconise de recruter au moins deux personnes pour pallier à une éventuelle défaillance de l'une d'elle. Les communes avoisinantes

déjà recensées ont aussi alloué une indemnité forfaitaire de déplacement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de mettre une annonce dans la bourse de l'emploi et un affichage en mairie, et nomme une commission chargée de l'étude des candidatures. Elle sera composée de M. Le Corre Laurent, M. Stéphan Yves, M. Mauffray Pierrick, M^{me} Connan Martine.

CCKB - NOUVELLE DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Madame le maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif qui indique les modifications apportées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la nouvelle rédaction des compétences transférées.

ATTRIBUTION DU LABEL

Madame le maire informe l'assemblée que l'attribution du label aura lieu le samedi 25 novembre 2006.

À partir de 9 h 30, les premières personnes arriveront, il s'agit plus précisément des invités de l'association « Communes du Patrimoine Rural ». Vers 10 h - ces personnes se réuniront pour leur conseil d'administration.

À 11 h - accueil des invités et de la population : présentation de la commune et remise du label, suivi d'un vin d'honneur et d'un déjeuner.

La population sera conviée par voie de presse à partir de 11 h pour la remise du label et du vin d'honneur.

QUESTIONS DIVERSES

SAUR

Madame le maire fait part à l'assemblée du courrier de la SAUR demandant si le conseil envisage une revalorisation de la redevance eau/ assainissement pour l'année 2007.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs existants.

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Repas des Anciens



Magasin Multi-services

02 96 36 57 25

Ouvert
lundi au dimanche

8 h 45 à 13 h 00
et 16 h 30 à 19 h 30

sauf le samedi
8 h 45 12 h 30
Et 16 h 30 à 19 h 30

Coiffure à domicile

Tél. 02 96 24 54 70

30 novembre 2006

École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15



Fête de l'USK



Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00.

INSEE

Madame le maire rappelle à l'assemblée les dates pour le recensement de la population soit du 18/01/2007 au 17/02/2007.

L'INSEE alloue une dotation globale de 1565 €.

Les communes avoisinantes déjà recensées ont aussi alloué une indemnité forfaitaire de déplacement.

Les candidats se sont présentés devant la commission mardi dernier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide le recrutement de M. Buanec Frédéric et de Mlle Dagne Maïwenn.
- Chaque agent sera rémunéré sur la base de 76 h selon un IB 274 et IM 280 + 10 % de congés payés
- L'indemnité forfaitaire de déplacement sera de 120 € par agent.

TARIFS SALLE

Madame le maire rappelle à l'assemblée les tarifs de la salle, des concessions cimetièrre, du columbarium ainsi que le prix des locations de tables et chaises

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de revoir les tarifs de la salle à compter du 01/01/2007
- Décide de maintenir les mêmes tarifs pour les concessions cimetièrre et pour le columbarium
- Décide de maintenir les mêmes tarifs pour les locations de tables, chaises et de vaisselle

Réservation de la salle : Un acompte de 50 % Le solde à la remise des clefs + une attestation d'assurance RC.

Montant de la caution : 300 € + caution ménage de 100 €.

Les associations doivent impérativement déposer un calendrier des fêtes pour le 15/11 de chaque année et elles paieront à chaque festivité la moitié du tarif communal. Pour le club de gym, salle gratuite le mercredi sauf si celle ci est louée, obligation d'en utiliser une autre ce jour car priorité aux manifestations.

À titre exceptionnel, l'école pourra utiliser gratuitement la salle pour les répétitions et l'arbre de Noël.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA POSTE

Madame le maire informe l'assemblée qu'un accord est intervenu avec la POSTE et L'AMF concernant la revalorisation de l'indemnité versée aux communes. Elle sera portée à 812 €. La date de la revalorisation étant le 1^{er} mai, la commune recevra en novembre la somme de 884 € (rappel du 5 au 11/2006)

Désormais la date de revalorisation est fixée au 1^{er} janvier et la nouvelle convention permettra de réévaluer sans nouvelle délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la nouvelle convention avec la Poste
- Autorise M^{me} le maire à signer cette nouvelle convention

QUESTIONS DIVERSES

Installations classées

Madame le maire fait part à l'assemblée du projet d'installations classées « CAIGNARD Michel au lieu-dit Kervras-Kerlufedec - Plounevez-Quintin et qui consiste en l'extension d'un élevage avicole et mise à jour du plan d'épandage. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet sous réserve que toutes les normes soient respectées.

Effacement du réseau

Madame le maire rappelle à l'assemblée que l'effacement du réseau est prévu pour l'année 2007. La commune étant labellisée « commune du patrimoine rural », des subventions peuvent être demandées au conseil général et régional sur la somme restant à la charge de la commune déduction faite de la participation du SDE.

Le SDE doit transmettre le devis exact. Après avoir délibéré, le conseil municipal demande que les dossiers de subventions soient établis auprès du conseil général et du conseil régional.

Diverses informations

HABITAT

Le Pact Arim informe que des financements importants sont mis en place dans le cadre de la lutte contre l'habitat très inconfortable.

Habitat inconfortable voire insalubre se définit par :

- un logement qui présente des risques pour la santé ou la sécurité de ses occupants.
- Un logement sans confort (wc, salle d'eau, chauffage, alimentation en eau ...).
- Un logement sombre et humide.

Dans ce cadre, le programme de l'OPAH de revitalisation rurale du Kreiz Breizh mené par la CCKB devant prendre fin en mai 2007, et sera peut-être prolongé jusqu'en mai 2009.

ÉOLIENNES

Une enquête publique est ouverte en mairie du 8 janvier au 9 février 2007 concernant l'implantation d'un parc éolien sur la commune. Les habitants peuvent venir consulter les documents en mairie et soumettre questions ou réserves quant à la construction de ce parc éolien.

ÉLECTIONS EN 2007

Élections Présidentielles : 22 avril et 6 mai.

Élections législatives : 10 et 17 juin.

En raison de ces nombreux scrutins nationaux, et par décision du gouvernement les élections municipales devant avoir lieu cette année, sont reportées en 2008.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2007. Vous allez recevoir la visite de Maïwenn Dagorne agent recenseur. Elle sera munie d'une carte officielle. Elle vous remettra des questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y habitent.



Merci de lui réserver le meilleur accueil.

LOTISSEMENT

Les travaux du lotissement pavillonnaire sont bien avancés concernant les logements pour la location. Une acquisition de parcelle pour la construction d'un pavillon privé est en cours. Il reste des parcelles viabilisées à vendre au prix de 5 € le m². Les personnes intéressées peuvent prendre contact en mairie.

Eau

En fin d'année les habitants des dix communes faisant partie du SIECB syndicat des eaux du centre Bretagne (dont Kergist-Moëlou) ont eu la désagréable surprise de constater une augmentation importante de leur facture d'eau. Ce syndicat a pour mission essentielle l'entretien du patrimoine, le renouvellement des canalisations et la qualité de l'eau. Ce syndicat a pu bénéficier largement des aides du SDAEP syndicat départemental d'alimentation en eau potable auquel il a adhéré dans les années 80. Le changement de statut du SDAEP en 2005 a contraint le SIECB à assurer son autonomie financière à partir du 1er juillet 2005. Le SIECB doit faire face à une baisse importante de ses recettes depuis 2005, ceci dû en partie à une baisse des consommations, au maintien des tarifs en 2005 et à l'absence de compensation financière du SDAEP. Face à cette situation, la seule solution a été d'augmenter le tarif de l'abonnement pour assurer l'équilibre budgétaire et poursuivre à terme les investissements nécessaires au maintien de la qualité du service. Le retour à l'équilibre étant assuré, le syndicat retrouvera un fonctionnement normal. Le SIECB gère 4 404 abonnés, possède 603 km de réseaux, trois réservoirs, huit suppressions, quatre sites de production pour 550 000 m³ par an et une importation d'eau d'un volume de 370 000 m³.

Tarifs communaux

Repas à la cantine

| | |
|------------------------------|--------|
| Élève de Kergist | 2,10 € |
| Adultes..... | 4,75 € |
| Intervenants extérieurs..... | 5,60 € |

Garderie

| | |
|-------------|--------|
| Matin | 0,80 € |
| Soir | 1,40 € |

Locations

Tarifs pour les Kergistois :

Salle des fêtes

| | |
|----------------------------------|-------|
| Petite salle sans cuisine | |
| Apéritif dansant | 50 € |
| Petite salle avec cuisine | |
| Un repas | 110 € |
| Deux repas..... | 140 € |
| Forfait 2 jours..... | 160 € |
| Grande salle sans cuisine | |
| Apéritif dansant | 70 € |
| Bal, Fest-Noz | 130 € |
| Grande salle avec cuisine | |
| Un repas | 160 € |
| Deux repas..... | 190 € |
| Forfait 2 jours..... | 230 € |
| Plus 40 € si chauffage | |

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

| | |
|-----------------------------|--------|
| (autre que salle des fêtes) | |
| La table..... | 1,50 € |
| 10 chaises..... | 1,50 € |
| Couverts | |
| Jusqu'à 50 couverts..... | 5 € |
| Au-delà de 50 couverts..... | 10 € |

Cime tière

| | |
|----------------------------|-------|
| Concessions : | |
| Trente ans simple | 80 € |
| Trente ans double..... | 140 € |
| Cinquante ans simple | 150 € |
| Cinquante ans double..... | 210 € |

Columbarium :

| | |
|-----------------|-------|
| Dix ans..... | 305 € |
| Vingt ans | 457 € |
| Trente ans..... | 610 € |



Vue du lotissement

Photos d'archives de l'artiste

Photographes :

Gérard Le Gall

Joël Bellec

Claudine Simon



Jean Moëlou rencontre...

Kergrist ? Tiens donc comme le nom du clown ? Oui mais avec un trait d'union en y accrochant Moëlou. Mais Kergrist, ça s'écrit comme lui ? C'est-à-dire... bien sûr, car Jean Hamon y est né, et de sa commune de naissance il a fait un nom de scène. Jean Hamon ? Ben oui, Jean Hamon alias Jean Kergrist c'est clair ?

Voici plus de trente ans que notre gailuron agite son nez rouge, tantôt clown atomique ou sous-secrétaire d'étable en spectacle mais aussi lors de manifestations ou rassemblements citoyens. Si sa plume a noirci des pages romanesques, théâtrales, fantasmagoriques ou même corrosives, le village de St Lubin lui doit sa notoriété littéraire grâce à « Grand Bal à St Lubin ».

Jean Kergrist a choisi notre salle des fêtes pour sa sortie de scène, après avoir véhiculé le nom de notre commune dans toute la France. Notre bulletin communal puisse-t-il au travers cette interview lui dire simplement : « Chapeau bas, l'artiste ! Tes ultimes applaudissements sur scène furent Kergristois, cela nous a ému. Bonne route à toi l'écrivain ... »

Notre envoyé spécial sous le pseudo de Jean Moëlou pour l'occasion a donc rencontré Jean Kergrist afin de permettre aux Kergristois de faire plus ample connaissance...

Le 16 décembre, c'était ton dernier spectacle. Promis juré tu arrêtes de faire le guignol ?

Disons plus exactement que c'était le dernier spectacle du TNP (Théâtre National Portatif), l'association que j'ai créée et dont j'ai été l'animateur. Les contraintes de production sont devenues de plus en plus lourdes. Le spectacle vivant est aussi un marché. La concurrence y est de plus en plus vive et les coups tordus quotidiens. Aucune troupe professionnelle indépendante ne peut désormais subsister face aux gros poids lourds (comme par exemple l'ODDC 22), ces pseudos associations ou offices, faux nez des collectivités territoriales, subventionnés à 95% par eux. La culture est devenue un enjeu électoral au profit du politiquement correct. On m'a bien fait

comprendre que j'étais un gêneur et je n'ai plus assez d'énergie pour monter au créneau sur leur terrain.

Kergrist quitte la scène. Sous-préfet, banquier, pandores, curés, administrateurs de coopératives, producteurs porcins, maires, conseillers généraux auront enfin la paix, tu leur lâches la grappe pour de bon ?

Qu'ils ne se réjouissent pas trop vite. Le TNP ne produira plus de gros spectacles (comme les bagnards), ni de one man show de 2 heures. Mais, à titre individuel et militant, je reprends ma liberté d'électron libre et ne m'interdit pas de réapparaître dans les meetings et les manifs : faucheurs d'OGM, paysans en lutte contre l'agrobusiness, antinucléaires, altermondialistes, sans papiers... peuvent compter sur ma solidarité. Je reste citoyen et, prenant ma retraite, ne vais pas soudain me renier. Il me reste aussi un vaste univers : le cinéma et l'écriture. Je commence, avec le réalisateur Pierre Mathiotte, à travailler sur le scénario d'un film retraçant l'histoire des bagnards de Glomel qui devrait aboutir fin 2007. J'ai aussi un essai et 2 ou 3 romans au feu.

Kergrist poil à gratter, contre-pouvoir... ça ne t'as pas tenté de t'investir personnellement dans une élection pour agir ?

J'ai toujours estimé que la démocratie ne peut fonctionner sans contre-pouvoir. Les élus font leurs boulots, la plupart du temps avec compétence, mais ils ne peuvent prétendre ni à l'omniscience ni à l'immunité. Le fou du roi, le bouffon, joue un rôle essentiel de garde fou quand le pouvoir monte à la tête de l'écu. Cela lui arrive plus fréquemment que l'on ne croit, surtout entre deux élections, quand il oublie d'où lui vient son pouvoir et au nom de qui il gère l'argent public. Ma légitimité, je la tiens, moi aussi, du public, même s'il ne passe pas par l'isoloir avant de m'applaudir. Cela me suffit amplement. J'estime, à terme, n'avoir rien à envier à l'efficacité d'un élu. Maniant des idées qui font leur chemin, je n'ai jamais senti la nécessité de doubler mon action par un mandat électoral.

Jean Kergrist

Dans « Grand bal à St Lubin », le public rigole de bon cœur. Les personnages sont sympathiques et attachants par leur bon sens paysan. Penses-tu que cela a pu heurter quelques sensibilités reconnaissant en chair et en os des Kergristoïdes des années cinquante ?

Ce spectacle a d'abord existé comme bouquin. J'ai eu tort, dans la première édition, de ne pas assez maquiller le nom de mes héros, dont certains étaient encore vivants. J'en connais quelques-uns qui en ont été blessés. J'ai été les voir un à un et on s'en est expliqué. Comme promis, j'ai ensuite gommé tout ce qui pouvait les déranger. Mais j'ai essayé de garder sur scène leur présence, leur folie géniale, leur générosité. Pour moi ce sont les héros de mon enfance. Je n'en finirai jamais de leur rendre hommage. Ils étaient à l'égal des héros shakespeariens. Ma façon de les remercier c'est de les faire survivre.

Le scénario de base pour faire un sketch agricole comique :

Astiquer le gros paysan qui a une exploitation ultra modernisée fera toujours rire les autres (plus nombreux) qui n'aspirent qu'à le devenir ?

Le rire, dit Brecht (un de mes maîtres en théâtre) naît, non pas de l'humiliation du faible, mais de voir le dominant s'en aller la queue entre les jambes. Quand Fernand Reynaud, dont je me réclame aussi, presque autant que de Bourvil, jouait le gros paysan se plaignant que « ça a eu payé », sa cible comique visait le gros productiviste d'aujourd'hui récupérant tout ce qu'il peut de primes de Bruxelles, au détriment de ceux qui préservent l'environnement et qui n'ont droit à aucune aide. Ceux qui font la grève de la faim sous les halles de Saint Brieuc pour dénoncer cette injustice n'aspirent pas, que je sache, à devenir cette caricature d'exploitants agricoles creusant la tombe des générations futures par leur boulimie énergétique.

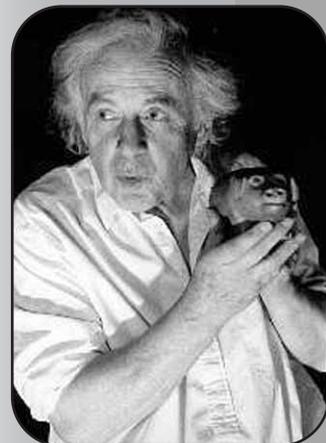
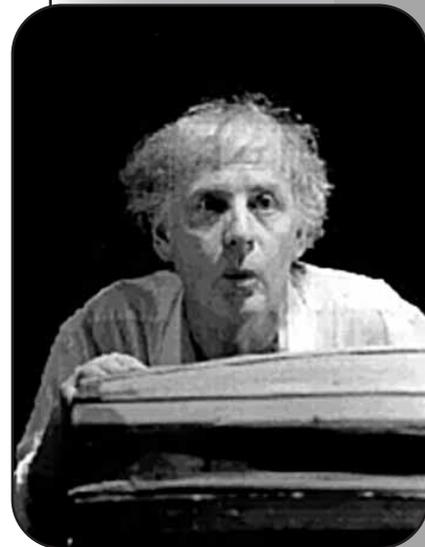
L'environnement a été un fil conducteur depuis plusieurs décennies dans tes spectacles. Le clown atomique doit quitter la scène réjoui de voir les éoliennes envahir le Centre-Bretagne ?

Les prédateurs de la nature et les prédateurs des humains sont les mêmes. Il serait illusoire d'imaginer une justice sociale dans un environnement détruit. Lutter contre le nucléaire, c'est avant tout, pour moi, refuser une énergie centralisée entre les mains de

gros monopoles (publics ou privés), avec, sous prétexte de sécurité, la société flicarde qui accompagne généralement cette centralisation énergétique. Les fils électriques qui nous submergent sont autant de cordons ombilicaux destinés à infantiliser les citoyens en accentuant leur dépendance. Je suis pour des énergies souples, décentralisées, contrôlées par les citoyens. Quand toutes les précautions sont prises (en particulier au niveau du bruit), que les citoyens sont consultés et financièrement impliqués, je préfère, en effet, voir dans mon horizon une éolienne plutôt qu'une centrale nucléaire, même si je trouve qu'elle arrive avec 20 ans de retard.

Sketches, livres, rôles au cinéma : Dans ce parcours artistique qui a séduit le public depuis trente ans, quels sont tes coups de cœur et au contraire que voudrais-tu refaire autrement si on pouvait remonter les pendules ?

Je n'ai jamais lorgné vers Paris. Je n'ai jamais tenté d'y chercher ma justification d'artiste. Cela, je l'ai payé au prix fort. Mon public, je l'ai gagné sur scène, soir après soir, en mouillant ma chemise. Cette élection « au suffrage direct » est ce qui me va le plus au cœur. De ce point de vue, je ne regrette rien. J'ai préféré arrêter mes spectacles quand les salles étaient pleines plutôt que de finir en queue de comète. Je m'en vais avec au cœur un doux souvenir : celui de ma dernière tournée l'été dernier, avec Bagnards en cavale sur la Vilaine et la Rance. Les 300 à 700 spectateurs sur les quais à chaque représentation, m'ont littéralement porté. Mon seul regret, c'est de n'avoir pu remonter le canal avec ma péniche jusqu'à Glomel, pour restituer aux bretons de l'intérieur l'énergie qu'ils m'ont donnée. Ce barrage de Guerlédan est comme un anévrisme artériel faisant obstacle à la circulation mentale de la Bretagne. Il ne s'agit évidemment pas de faire sauter le caillot. Les moyens techniques qui permettaient au XIX^e siècle d'aller de Nantes à Brest, doivent bien se trouver aussi aujourd'hui. Ne manque que la volonté politique d'y parvenir. Et cette fois sans faire appel à des bagnards ! Juste un dernier regret personnel : avoir trop attendu pour créer ma troupe. Avec 15 ou 20 ans de moins, je sais maintenant par quel bout je m'y prendrais pour faire vivre au pays une grande flopée d'artistes doués.



En savoir plus ?
visitez son Site :
<http://perso.orange.fr/kergrist/>

État civil

Du 1^{er} juillet
au 31 décembre 2006

NAISSANCES

Méridith Thoraval
Née le 29 Août
Kerguelezen

Juliann Soo Koon
Né le 2 décembre 2006
Kerfrézour

MARIAGES

Rodolphe Le Rudulier
Et Lénaik Lostanlen
Le 1^{er} juillet 2006

Stéphane Jégou
Et Laurence Connan
Le 8 juillet 2006

DÉCÈS

Joseph Moudic
92 ans, kerauel

Yvonne Jegou
78 ans, kerfloc'h an Dour



été établi et rédigé dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de son patrimoine. Ce document est consultable par tous en mairie.

Samedi 25 novembre lors d'une cérémonie à la salle des fêtes Lein ar Roc'h, Martine Connan maire de la commune a dit toute sa satisfaction de voir Kergrist-Moëlou ainsi valorisée.

Kergrist-Moëlou vient de recevoir le label des communes du patrimoine rural de Bretagne. C'est la neuvième commune des côtes d'Armor à recevoir cette distinction.

Dans le cadre de la rénovation de bâtiments anciens, les particuliers pourront maintenant prétendre à des subventions selon la nature des travaux.

Pour toute demande, ils sont invités à prendre contact à ce sujet en mairie.



Plusieurs élus, dont M. Claude Duval, président de l'association «commune du patrimoine rural de Bretagne», M^{me} Monique Le Cléziot, du Conseil Général, M. Herviou, du Conseil Général, M. Balbot, du Conseil Général et président de la CCKB, M. Gérard Le Cam, sénateur, étaient venus officialiser avec

Ce label est décerné après une prise en considération de l'existence d'un patrimoine architectural, paysager, ethnologique et historique permettant de comprendre le pays et ses habitants. Pour cela, le bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Un rapport de l'étude faite sur la commune a

Martine Connan cette remise du label pour Kergrist-Moëlou, en présence de nombreux kergristois.



QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTUDE SUR NOTRE COMMUNE

Le paysage

La moitié nord de la commune est située sur le massif granitique de Quintin-Duault, tandis que la moitié sud correspond au bassin schisteux de Chateaulin-Corlay. Cette différence de nature du sol donne un paysage contrasté, et offre une diversité ressources naturelles pour les matériaux de maçonnerie.

Les altitudes varient de 157 mètres à l'Est de Saint-Guillaume à 303 mètres au village de Grec'h Moëlou. La commune est traversée par plusieurs ruisseaux dont la plupart servent de limites communales.

La campagne présente un paysage sauvage présentant des bois et des landes dans la partie nord. La partie sud est essentiellement constituée de terres cultivées ponctuées de petits bois. On trouve dans le paysage kergristois une croix monumentale (Kerfrezour) plusieurs petits ponts rudimentaires sur le Doré et de nombreux chemins creux.

Le Bourg

Le bourg de Kergrist, implanté à la lisière de l'Argoat, culmine à 260 mètres d'altitude. L'église paroissiale construite en 1550 qui arbore les styles gothique et renaissance, s'impose par son architecture dans le bourg. On y remarque des sculptures d'animaux (singes, chiens) sur les écussons et gargouilles. Un ossuaire du XVI^e siècle est accolé à la façade sud de l'église. Le calvaire datant de 1578 présente une base octogonale sur laquelle reposent une centaine de personnages, saints, anges, chevaliers et démons.

Ce monument ayant subi les affres de la Révolution, des statues ont été mutilées et certaines ont disparues. Le presbytère dont le linteau porte la date de 1866, est situé en retrait au nord du bourg, son environnement bien conservé présente la cour avec le puits, l'entrée avec son allée d'ormes et son jardin clos.

Le bourg présente une très belle maison du XVII^e siècle, avec étage et dont la façade comporte deux portes cintrées, deux ouvertures en demi-cercle

et une corniche à modillons. On trouve également plusieurs maisons basses et maisons à étages des XVIII^e et XIX^e siècles. Le bourg présente également deux fontaines et un lavoir.

L'étude du bourg porte sur 129 bâtiments qui ont été recensés. 72 d'entre-eux ont été retenus dans le cadre du label pour leur intérêt architectural, soit 55,8 % .

Les villages

Très dispersés dans le territoire, leur densité est variable selon leur localisation. Au nord le village est souvent constitué d'une ferme isolée, tandis qu'au sud il est plus important en nombre de foyers. On note la forme particulière du village de St Lubin organisé de façon urbaine autour de la chapelle. La mise en œuvre des constructions présente divers principes : grands appareillages en granit, moellons réguliers, et structures mixtes de granit et de schiste.

L'encadrement des ouvertures est en granit, et l'on observe quelques reprises d'ouvertures en briques. On trouve quelques linteaux en bois. Les toitures sont principalement constituées d'ardoises. Certaines maisons présentent des détails architecturaux intéressants, cadran solaire ou escaliers auxquels vient s'ajouter le petit patrimoine des fours à pains et des puits. Sur 104 villages, 52 sont retenus dans le cadre du label.

Les monuments

Six chapelles furent érigées sur la commune. Aujourd'hui les chapelles de Saint-Jean au village du Croisty et celle de Saint-Coudan ont disparu. La chapelle de la Salle est devenue une habitation et celle de Saint-Guillaume a été remaniée. Seules les chapelles de l'Isle et de Saint-Lubin ont été conservées avec leurs fontaines. Trois calvaires existent sur la commune (le Bourg, St Lubin, l'Isle) et une croix monumentale.

Partez à la découverte de Kergrist-Moëlou via internet, adresse : connan.thierry.chez-alice.fr ou Kergrist-Moëlou terre d'Argoat. Grand merci à Thierry Connan pour le travail de ce site.

Calendrier des fêtes 2007

JANVIER

Vendredi 12 - Vœux du maire

FÉVRIER

Samedi 17 - Soirée crêpes de l'USK

MARS

Samedi 10 - Soirée Jambon à l'Os Amicale de l'école

Samedi 17 - Théâtre Comité de Saint-Lubin

Judi 22, vendredi 23

École de musique du pays Fisel

AVRIL

Dimanche 15 - Bal Club de l'amitié

MAI

Judi 17 - Soirée crêpes Comité des fêtes

Samedi 19 - Randonnée Club de Gymnastique

Samedi 26

Soirée USK

JUIN

Samedi 2

Spectacle de danse GAEL

Dimanche 24

Kermesse de l'école

AOÛT

Dimanche 5 - Fête de l'USK

Dimanche 19 - Pardon de l'Isle

Dimanche 26

Pardon de St-Lubin

SEPTEMBRE

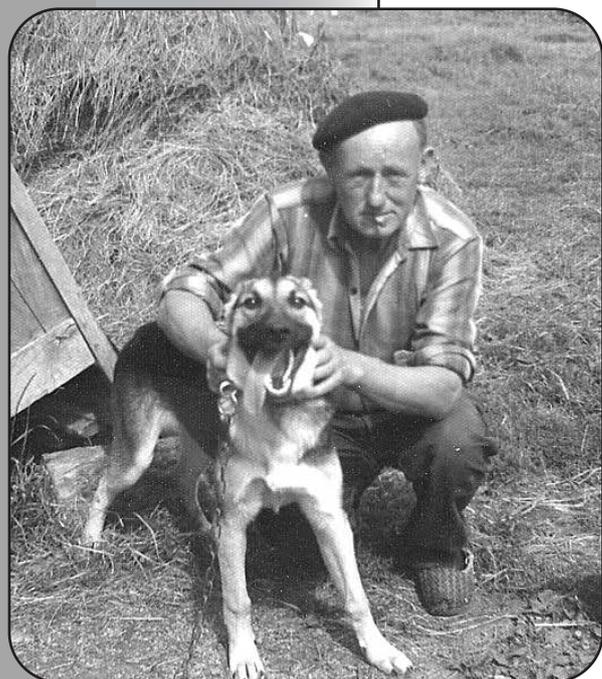
Dimanche 30 - Bal Club de l'amitié

NOVEMBRE

Samedi 17 - Soirée crêpes Amicale de l'école

DÉCEMBRE

Dimanche 2 - Bal Club de l'amitié



Décembre 2006, nous bavardons près de la cheminée chez Martine. Albert nous évoque ses souvenirs d'enfance et la mémoire de son frère Job. Sandrine nous parle de son grand-père dans la petite maison de kera-vel. Job Moudic s'en est allé fin 2006. Nous avons parcouru avec Albert et Sandrine quelques épisodes de la vie de ce Kergristois qui en 1953 endossa le titre de champion départemental de Lutte Bretonne.

Né en 1914 à Trébrivan, Job arrive à Kergrist lorsqu'il a 10 ans. C'est à cet âge que l'école s'arrêtera pour lui : trop de travail aux champs pour se passer de main d'œuvre. La famille compte sept enfants et s'est installée à Kermablouze.

En 1939 Job sera mobilisé, ils seront cinq jeunes du même village à partir: Yves, Louis et Job pour la famille Moudic ; Pierre et Louis pour la famille Pennec. Louis Moudic ne reviendra pas de cette guerre. En 1940 Job est fait prisonnier à Bray-sur-Seine, il partira ensuite en captivité en Allemagne comme tant de jeunes de sa génération. Cinq années durant lesquelles il travaillera dans une usine, puis dans une ferme. Job sera rapatrié le 22 mai 1945. Job gardera de bonnes relations avec le fermier Allemand de longues années.

Le retour à Kergrist sonnera l'heure du mariage avec Marie Le Puil, avant que Job ne reparte pour faire des campagnes de betteraves dans l'Aisne et la Somme.

Job est un travailleur dans l'âme, un

bourreau de travail, une bête de somme, sa cadence effrénée au labeur lui vaut un surnom de taille : « crève monde ». Quand Job Moudic et Isidore Le Guellec faisaient équipe de bûcherons dans le bois de Kergrist, leur rythme ne variait pas : 4 cordes par jour ! Hâche, serpe et scie à bûche pour seuls outils évidemment. Frédéric Bonhomme leur avait écrit un texte « Les forçats de la Forêt », se souvient Albert.

À 42 ans, Job entre aux « ponts et chaussées », l'équipement, comme on dit maintenant. Il y sera un chef d'équipe fort respecté, car s'il met du cœur à l'ouvrage il ne se plie pas pour autant de bonne grâce aux remarques de ses supérieurs !

À cette époque, les ouvriers rejoignent leur zone de travail en emportant leurs outils à vélo jusqu'à Perret, Treffrin. La gamelle fait partie du voyage, car de cantine il n'est bien entendu pas question. À l'heure de la soupe, il faut trouver du bois sec et faire chauffer les gamelles. Le travail est dur, surtout l'empierrement des routes. Job continuera ainsi jusqu'à 65 ans, âge auquel il prend sa retraite.

Job n'a jamais conduit de voiture, Sandrine se rappelle de la mobylette jaune de son grand-père, et des tours qu'il faisait faire à ses petits enfants. La retraite lui donne du temps libre : c'est au travail qu'il la passe ! Job est toujours prêt pour le coup de main chez les voisins, bricolage et surtout jardinage. Il n'a pas son pareil pour chasser les taupes d'un jardin, selon une méthode simple mais ô combien efficace : repérer taupinière et galeries, attendre et un coup de tranche au bon moment suffit !

lutteur Kergristois

Avant Guerre Job pratiquait déjà le Gouren. Job lutte souvent avec Le Men, Le Gac et Georgelin dans la catégorie poids moyen. Toujours prêt pour lutter Job gagne mais ne recherche pas la gloire. Médailles et titres ne l'intéressent pas.

Il avouera même à son frère Albert, avoir un peu truqué certains combats pour ne pas que ça ne soit pas toujours le même qui gagne, c'est-à-dire lui ! Sa modestie est toute à son honneur, en 1953 lors des championnats départementaux de lutte bretonne il entre en piste sans penser qu'à la fin de l'épreuve il aura le Maout.

Il gagne et devient champion départemental des Côtes du Nord.

Le musée de la lutte Bretonne à Belle-Isle-en-Terre expose encore aujourd'hui des photos des lutteurs de cette époque dont Job Moudic.

Lutteur, Job le sera aussi contre la maladie car en 1984 un accident vasculaire cérébral vient le terrasser à 70 ans. Job ne baissera pas les bras, hémiplegique il continuera à bricoler pour entretenir le moral et la santé. Il passera ainsi des années tout de même heureuses entouré de ses enfants et petits enfants. Avant de quitter ses proches à 92 ans, il aura la joie de voir son arrière petit fils Théo enfile la rochet de lutteur.



Union Sportive Kergristoise



Pour la saison 2006-2007, l'USK dispose de 48 licenciés pour deux équipes. L'équipe fanion évolue en division 3 à la quatrième place, l'équipe réserve se situe en division 4 à la cinquième place avec un match de retard contre Treffrin.

Les objectifs sont de terminer le mieux possible au classement et de garder cette très bonne ambiance qui règne au sein du club. Je tiens à remercier tous les bénévoles, supporters, supportrices, et toute personne ayant participé de près ou de loin à la vie du club, ainsi qu'à la municipalité pour son aide financière.

J'invite tous les Kergristois à soutenir les écureuils, les matchs à domicile sont à 13h00 pour l'équipe réserve, et à 15h00 pour l'équipe fanion. Nos barman, Yvon Callec, Élise Le Guilloux et Rémy Hénaff seront heureux de vous désaltérer.

Bravo à Yannick Frerot qui compte neuf buts, et devient le meilleur buteur.

Meilleurs vœux à tous

Cédric Hénaff
Président de l'USK

École



Nouvelle équipe enseignante à l'école depuis la rentrée de septembre :

L'école est dirigée par Élodie Robinet qui enseigne en classe de cycle 3. Sylvain Quenouillère a en charge deux jours par semaine les grandes sections, les CP et CE1. Nicolas Le Métayer fait classe aux plus petits en maternelle en étant assisté de Fanfan Tanguy.

L'amicale des parents d'élèves est toujours présente aux côtés des enseignants pour créer une dynamique autour de la vie de l'école.

Bureau de l'amicale :

Martine Hénaff présidente, Philippe Le Goff vice président, Claudie Legrand secrétaire, Delphine Le Bris secrétaire adjointe, Maryvonne Riou trésorière et Valérie Latouche trésorière adjointe .

Jumelage

Si les Kergristois ont fêté les 20 ans du jumelage au printemps dernier en Irlande, nos hôtes sont également venus nous rendre visite cet été : 20 ans, le match retour en quelque sorte !

Le programme concilia des événements sur les quatre communes adhérentes à ce jumelage :

Accueil le jour de leur arrivée à Lanrivain, soirée musicale et barbecue à Trémargat, festivités du vingtième anniversaire à Kergrist-Moëlou, crêpes et verre de l'amitié le jour du départ à Peumerit-Quintin. Durant leur séjour, nos amis Irlandais ont bénéficié d'un voyage en autocar organisé par notre comité dans la vallée de la Loire. « Loire Valley » comme ils disent avec leur accent qui laisse deviner tout le plaisir vécu lors des dégustations de bons crus dans les caves de Touraine ! Lors de la soirée célébrant le vingtiè-

me anniversaire, les Kergristois bons organisateurs avaient mis les petits plats dans les grands et la salle des fêtes s'était vêtue de drapeaux symbolisant nos deux contrées liées par une longue amitié. L'occasion pour nos amis Irlandais de découvrir « la maison de Job, le curé » qu'ils connaissaient depuis fort longtemps, devenue salle des fêtes !

Artistes Bretons et Irlandais ont animé de bon cœur ce vingtième anniversaire, dans un esprit résolument fait d'ouverture et de joie partagée. Chants d'enfants en breton en anglais et en gaélique, chants et musique traditionnelle irlandaise, Kan ha Diskan et même Rock Français ont fait danser les cœurs très tard ce soir là.

Le comité de jumelage soucieux de garder son énergie a décidé de renou-

veler son bureau pour l'année en cours. Pour la première fois depuis 20 ans, la présidence du comité vient d'être implantée à Kergrist-Moëlou, et confiée à une femme : Nathalie Le Cam prend donc la relève d'Olivier Jégou qui assumait depuis huit années cette tâche.



Comité des fêtes

Tout au long de cette nouvelle année 2007, nous aurons une fois de plus le plaisir de vous proposer différentes manifestations. En effet la traditionnelle fête de l'Ascension aura lieu au mois de mai dans l'esprit des autres années.

En revanche c'est avec regret que nous annonçons que « Couleurs des champs » ne pourra pas avoir lieu en septembre 2007, ceci en raison du départ de l'ancien président Thierry Le Guilloux qui est à l'initiative de cette grande fête champêtre.

Cependant nous tenterons tout de même de répondre aux attentes de la population en organisant pour l'été 2007 ou l'été 2008 des sorties touristiques. L'information sera diffusée

prochainement. De plus, suite à la réussite de la soirée Night Fever Disco, ce type de soirée sera reconduite en novembre 2007.

Enfin pour décembre 2007 nous aimerions organiser un marché de Noël sur la commune. Avis aux amateurs ! Toutes ces idées seront bien sûr abordées lors de la prochaine réunion qui se tiendra en soirée vers mi-février à la salle municipale du Presbytère.

La présidente ainsi que les membres du comité des fêtes vous présentent à toutes et à tous, leurs meilleurs vœux pour 2007, ainsi qu'une année festive !

Élodie Hénaff

Présidente du comité des fêtes

Cérémonie des 20 ans
du jumelage entre

Kergrist-Moëlou
et Cill Na Martra

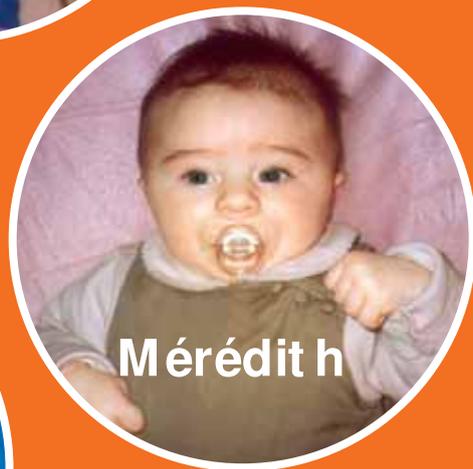




Juliann



Lucie



Mérédith



Erwan

**Bienvenus aux quat re bébés
kergrist ois nés en 2006**



**Ét é 2006 :
jeux, fêt es et animat ions**



La jeunesse kergrist oise s'amuse !